

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Au	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actif		
Actif courant		
Placements	52 942 495 \$	65 187 627 \$
Trésorerie	1 391 235	370 054
Gain latent sur les contrats de change à terme (note 9)	18 380	26 491
Revenus à recevoir	176 157	126 994
Charges payées d'avance	51 085	-
Actif total	54 579 352	65 711 166
Passif		
Passif courant		
Options vendues, à la juste valeur (note 10)	27 765	10 572
Perte latente sur les contrats de change à terme (note 9)	899 039	306 808
Distributions à payer aux porteurs d'actions (note 6)	617 496	617 496
Dettes et charges à payer (note 7)	64 017	55 725
Impôts sur le revenu à payer (note 16)	2 716	-
Actions de catégorie J (note 4)	100	100
Actions privilégiées (note 4)	32 216 660	32 216 660
Total du passif, hors actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	33 827 793	33 207 361
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	20 751 559 \$	32 503 805 \$
Actions rachetables en circulation (note 4)		
Actions privilégiées	3 221 666	3 221 666
Actions de catégorie A	3 221 666	3 221 666
Actions de catégorie J	100	100
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Action privilégiée (\$)	10,00	10
Action de catégorie A (\$)	6,44	10,09
Action de catégorie J (\$)	1,00	1,00

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2022	2021 ¹
Revenus		
Revenu tiré du prêt de titres (note 11)	701 \$	- \$
Gain (perte) net de change sur la trésorerie	(25 315)	(55 630)
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés :		
Revenus de dividendes	941 955	248 632
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements (note 8)	(1 034 011)	(4 513)
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements	(9 597 754)	1 419 894
Gain (perte) net réalisé sur les options (note 8)	92 030	-
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les options	12 482	(286)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme (note 9)	905 286	-
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les contrats de change à terme (note 9)	(600 342)	(829 531)
Total du gain (de la perte) net sur les placements et les dérivés	(9 280 354)	834 196
Total des revenus (pertes), montant net	(9 304 968)	778 566
Charges		
Frais de gestion (note 7)	237 486	58 760
Honoraires d'audit	14 205	5 321
Frais du comité d'examen indépendant (note 7)	1 537	1 093
Droits de garde	6 062	2 077
Frais juridiques	831	515
Frais de communication de l'information aux porteurs d'actions	12 596	1 950
Autres frais d'administration	71 967	16 051
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions privilégiées, montant amorti (note 4)	(61 996)	909 333
Coûts de transactions	29 713	61 293
Total des charges avant retenues d'impôts	312 401	1 056 393
Impôts sur le revenu (note 16)	41 500	-
Retenues d'impôts	61 226	9 968
Revenu (perte) net de placement compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées	(9 720 095)	(287 795)
Distributions sur les actions privilégiées (note 6)	(805 416)	(181 444)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(10 525 511) \$	(469 239) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action²	(3,27) \$	(0,15) \$

¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 30 juin 2021.

² Selon le nombre moyen pondéré d'unités rachetables en circulation au cours de la période (note 4).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2022	2021 ¹
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A liée aux activités	(10 525 511) \$	(469 239) \$
Ajustements aux fins du rapprochement des flux de trésorerie nets liés aux activités :		
Variation nette (du gain) de la perte latent de change sur la trésorerie	(1 955)	(1 097)
(Gain) perte net réalisé à la vente de placements (note 8)	1 034 011	4 513
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les placements	9 597 754	(1 419 894)
(Gain) perte net réalisé sur les options (note 8)	(92 030)	-
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les options	(12 482)	286
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les contrats de change à terme	600 342	829 531
Augmentation (diminution) des distributions à payer aux porteurs d'actions privilégiées	-	181 444
Diminution (augmentation) des revenus à recevoir	(49 163)	(155 163)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(51 085)	-
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	8 292	49 485
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu à payer (note 16)	2 716	-
Achat de placements et d'options (note 8)	(7 124 554)	(60 928 830)
Produit tiré de la vente de placements et d'options (note 8)	8 859 626	1 042 236
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	2 245 961	(60 866 728)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	-	32 216 660
Produit de l'émission d'actions privilégiées rachetables (note 4)	-	32 216 660
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie J (note 4)	-	100
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A	61 996	(1 392 583)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6)	(1 288 731)	-
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(1 226 735)	63 040 837
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 019 226	2 174 109
Variation nette du gain (de la perte) latent de change sur la trésorerie	1 955	1 097
Trésorerie à l'ouverture de la période	370 054	-
Trésorerie à la clôture de la période	1 391 235 \$	2 175 206 \$
Distributions sur les actions privilégiées (note 6) (\$)	805 416 \$	- \$
Information supplémentaire² :		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts (\$)	831 566	83 501

¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 30 juin 2021.² Incluse dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2022	2021 ¹
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	32 503 805 \$	- \$
Activités :		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(10 525 511)	(469 239)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6) :		
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(1 288 731)	(214 788)
Opérations sur actions rachetables de catégorie A :		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	-	32 216 660
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A (note 4)	61 996	(1 392 583)
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables de catégorie A	61 996	30 824 077
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(11 752 246)	30 140 050
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	20 751 559 \$	30 140 050 \$

¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 30 juin 2021.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2022

	Nombre d'actions	Coût \$	Valeur comptable \$	% du portefeuille
Asie				
<u>Hong Kong</u>				
Services aux collectivités				
CK infrastructure Holdings Ltd.	118 500	892 700	935 011	
		892 700	935 011	1,8
<u>Japon</u>				
Industrie				
Hitachi Ltd.	31 400	2 059 666	1 917 833	
		2 059 666	1 917 833	3,6
Total – Asie		2 952 366	2 852 844	5,4
Europe				
<u>France</u>				
Industrie				
Schneider Electric SE	10 400	1 998 380	1 583 849	
		1 998 380	1 583 849	3,0
Services aux collectivités				
Veolia Environnement SA	44 000	2 032 493	1 382 321	
		2 032 493	1 382 321	2,6
<u>Allemagne</u>				
Consommation discrétionnaire				
Mercedes-Benz Group AG	15 500	1 957 474	1 154 555	
		1 957 474	1 154 555	2,2
Industrie				
Siemens AG	7 300	1 639 107	956 057	
		1 639 107	956 057	1,8
Services aux collectivités				
RWE AG	30 000	1 583 402	1 419 605	
		1 583 402	1 419 605	2,7
<u>Grande-Bretagne</u>				
Matériaux				
Anglo American PLC	35 000	1 967 222	1 610 704	
		1 967 222	1 610 704	3,0
Services aux collectivités				
National Grid PLC	24 000	1 970 681	1 998 455	
		1 970 681	1 998 455	3,8
<u>Irlande</u>				
Matériaux				
Linde PLC	5 500	2 001 630	2 035 597	
		2 001 630	2 035 597	3,8

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (suite)

Au 30 juin 2022

	Nombre d'actions	Coût \$	Valeur comptable \$	% du portefeuille
Europe (suite)				
<u>Suisse</u>				
Matériaux				
Sika AG	5 100	1 994 833	1 512 846	
		1 994 833	1 512 846	2,9
Total – Europe		17 145 222	13 653 989	25,8
Amérique du Nord				
<u>Canada</u>				
Services de communication				
BCE Inc.	33 400	2 001 151	2 113 218	
Telus Corp.	74 400	2 006 509	2 133 048	
		4 007 660	4 246 266	8,0
Énergie				
Enbridge Inc.	35 000	1 926 204	1 902 600	
		1 926 204	1 902 600	3,6
Industrie				
Waste Connections Inc.	10 000	1 594 925	1 596 000	
		1 594 925	1 596 000	3,0
Fonds d'investissement				
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	125 000	2 797 661	2 836 885	
		2 797 661	2 836 885	5,4
Services aux collectivités				
Brookfield Infrastructure Partners LP	45 600	1 943 218	2 242 608	
Hydro One Ltd.	30 000	1 054 542	1 038 300	
		2 997 760	3 280 908	6,2
<u>États-Unis</u>				
Énergie				
ONEOK Inc.	30 800	2 067 346	2 200 340	
Williams Companies Inc.	51 100	1 616 959	2 052 866	
		3 684 305	4 253 206	8,0
Industrie				
Jacobs Engineering Group Inc.	10 900	1 979 720	1 783 695	
Roper Technologies Inc.	3 700	1 992 322	1 879 576	
Union Pacific Corp.	6 300	1 877 722	1 729 564	
		5 849 764	5 392 835	10,2

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 30 juin 2022

	Nombre d'actions	Coût \$	Valeur comptable \$	% du portefeuille
Amérique du Nord (suite)				
Technologies de l'information				
ON Semiconductor Corp.	27 300	2 276 382	1 767 922	
		2 276 382	1 767 922	3,3
Matériaux				
Albemarle Corp.	6 400	2 253 972	1 721 594	
		2 253 972	1 721 594	3,3
Immobilier				
Prologis Inc.	12 300	1 845 112	1 862 701	
SBA Communications Corp.	5 600	2 014 814	2 307 023	
		3 859 926	4 169 724	7,9
Services aux collectivités				
Constellation Energy Corp.	12 200	603 957	899 202	
Exelon Corp.	36 600	1 416 116	2 135 094	
NextEra Energy Inc.	22 400	1 990 572	2 233 426	
		4 010 645	5 267 722	9,9
Total – Amérique du Nord		35 259 204	36 435 662	68,8
Commissions intégrées des courtiers		(57 965)		
Total des placements		55 298 827	52 942 495	100,0

1. ACTIVITÉS

Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. (le « Fonds ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario le 31 mars 2021. Brompton Funds Limited (le « gestionnaire ») est responsable de la gestion des affaires, du portefeuille et du programme d'options du Fonds. Le Fonds est inscrit à la Bourse de Toronto et est entré en activité le 21 mai 2021. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des actifs du Fonds et procède à l'évaluation quotidienne du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est Suite 2930, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3.

Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale et géré activement, composé principalement de titres porteurs de dividendes de sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures dont les actifs, les produits et les services facilitent, selon le gestionnaire, la transition sur plusieurs décennies vers la décarbonation et la préservation de l'environnement. Le portefeuille comprend des placements dans des sociétés œuvrant, entre autres, dans les domaines de l'énergie renouvelable, du transport durable, de l'efficacité énergétique et des communications (« sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. le 10 août 2022.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, dont IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en tenant compte des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui ont été établis conformément aux IFRS. Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés).

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont résumées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément.

a) Instruments financiers

Le portefeuille de placements du Fonds est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Les titres de créance du Fonds dont les flux de trésorerie contractuels sont constitués uniquement de capital et d'intérêts ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et les passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, d'actions privilégiées et d'actions de catégorie J sont évaluées en supposant le rachat des actions à la valeur liquidative à la date d'évaluation. Tous les autres actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative publiée. La valeur comptable des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

b) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Ce droit juridiquement exécutoire n'est pas subordonné à un événement futur. Il est exécutoire dans le cours normal des activités du Fonds et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou de la contrepartie.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative par unité qu'ils présentent.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments identiques en substance et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 13 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

d) Participations dans des entreprises associées, des coentreprises et des filiales

Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs en vue de fournir à ceux-ci des services de gestion de placement et qui a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les filiales sont toutes des entités, y compris les investissements dans d'autres entités d'investissement, à l'égard desquelles le Fonds exerce un contrôle. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Le Fonds a déterminé que de telles entités constituent des entités d'investissement et, à ce titre, comptabilise les filiales à la juste valeur.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

f) Opérations de placement et constatation des revenus et des charges

Les gains ou pertes nets réalisés à la vente de placements et la variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend ni l'amortissement des primes ni celui des escomptes sur les titres à revenu fixe. Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu et tous les gains ou les pertes réalisés sur ces opérations sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

Tant que les options sont en circulation, les primes payées ou reçues par le Fonds représentent respectivement un actif ou un passif dans l'état de la situation financière et sont évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché courante d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'échéance, au rachat ou à l'exercice d'une option sont compris dans les gains ou les pertes nets réalisés sur les options.

g) Coûts de transactions

Les coûts de transactions directement imputables à l'acquisition ou à la cession d'un placement sont passés en charges dans la période où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

h) Impôts sur le revenu

Le Fonds est une société de placement à capital variable selon la définition de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »); à ce titre, il est assujéti à l'impôt sur ses gains en capital nets réalisés. Cet impôt est remboursable dans certaines circonstances.

En vertu de la partie IV de la Loi, le Fonds est généralement assujéti à un impôt de 38 ⅓ % sur les dividendes imposables qu'il reçoit de sociétés canadiennes au cours de l'exercice. Cet impôt est entièrement remboursable si le Fonds verse suffisamment de dividendes.

Le Fonds est également un intermédiaire financier constitué en société selon la définition de la Loi. À ce titre, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les dividendes reçus aux termes de la partie IV.1 de la Loi. Il n'est pas assujéti non plus, aux termes de la partie VI.1 de la Loi, à l'impôt sur les dividendes qu'il verse sur les actions privilégiées imposables au sens donné à ce terme dans la Loi.

Étant donné la politique de placement et de versement des dividendes du Fonds, et compte tenu de la déduction des charges et des dividendes imposables sur les actions de sociétés canadiennes imposables, le Fonds ne s'attend pas à devoir verser un montant important d'impôt non remboursable au Canada. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée sur le revenu canadien. Le Fonds est toutefois assujéti à un impôt sur la part de son revenu étranger qui n'est pas contrebalancée par des charges d'exploitation ou des frais d'émission d'actions.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus étrangers sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôts sont présentées à titre de charge dans l'état du résultat global.

i) Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre de « Gain (perte) net de change sur la trésorerie » et les gains et les pertes de change se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain (perte) net réalisé » et « Variation nette du gain (de la perte) latent » dans l'état du résultat global.

j) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres utilisés comme garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

k) Classement des actions rachetables par le Fonds

IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation* exige que les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées dans les passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Par conséquent, conformément aux IFRS, les actions privilégiées et les actions de catégorie J du Fonds sont classées dans les passifs, car elles ne sont pas les catégories d'actions les plus subordonnées. Les actions de catégorie A comportent de multiples modalités de rachat; nous considérons donc qu'elles sont assorties de plus d'une obligation contractuelle envers les porteurs d'actions de catégorie A. Par conséquent, elles ont été classées comme passifs financiers.

4. ACTIONS RACHETABLES

Unités

Une unité désigne une unité théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A. La valeur liquidative par unité se calcule comme suit : i) la valeur totale de l'actif du Fonds, moins ii) la valeur totale du passif du Fonds (les actions privilégiées n'étant pas comptabilisées comme un passif), y compris toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions, moins iii) le capital déclaré des actions de catégorie J (100 \$).

Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J.

Au 30 juin 2022, 100 actions de catégorie J (100 au 31 décembre 2021) étaient en circulation.

Les actions de catégorie J n'ouvrent pas droit aux dividendes, mais confèrent un droit de vote par action à leur porteur. Les actions de catégorie J sont rachetables au gré de la Société et du porteur au prix de 1,00 \$ chacune.

Actions rachetables de catégorie A**Autorisé**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A.

Le Fonds a l'intention de verser des distributions non cumulatives mensuelles aux porteurs d'actions de catégorie A. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) si les distributions payables sur les actions privilégiées sont impayées ou ii) si, relativement à une distribution en espèces, après le versement des distributions en espèces par le Fonds, la valeur liquidative par unité est inférieure à 15,00 \$.

Les actions de catégorie A prennent rang après les actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie J pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions de catégorie A émises et en circulation viendront à échéance le 29 mai 2026. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A rachetée à cette date correspondra au plus élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité à cette date, moins la somme de 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) néant.

Les porteurs d'actions de catégorie A peuvent en demander le rachat au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les porteurs qui présentent des actions de catégorie A aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix par action de catégorie A correspondant à 96 % de l'écart entre i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée et ii) le coût d'achat pour le Fonds d'une action privilégiée aux fins d'annulation. Le coût d'achat d'une action privilégiée comprend le prix d'achat de l'action privilégiée, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable de mai de chaque exercice (la « date de rachat annuel ») à compter de 2023, à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées doivent être présentées aux fins de rachat au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat annuel.

Les actions de catégorie A du Fonds sont classées à titre de passif financier dans l'état de la situation financière.

Émises

	2022	2021 ¹
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 1 ^{er} janvier	3 221 666	
Émission d'actions rachetables de catégorie A		3 221 666
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 30 juin	3 221 666	3 221 666
Nombre moyen pondéré d'actions rachetables de catégorie A en circulation	3 221 666	3 221 666

¹ Pour la période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 30 juin 2021.

Le 21 mai 2021, le Fonds a réalisé un premier appel public à l'épargne de 3 221 666 actions de catégorie A à un prix de 10,00 \$ par action pour un produit brut de 32,2 M\$.

La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission découlant du premier appel public à l'épargne de 2021 ont totalisé 1,4 M\$, déduction faite du produit brut de l'émission des actions de catégorie A. En 2022, le gestionnaire a versé au Fonds un remboursement de 61 996 \$ lié à la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission découlant du premier appel public à l'épargne de 2021. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission engagés ont été moins élevés que ce qui avait été estimé au moment de l'émission.

Le 30 juin 2022, le cours de clôture des actions de catégorie A à la Bourse de Toronto s'élevait à 8,10 \$ par action (9,87 \$ au 31 décembre 2021).

Actions privilégiées rachetables

Autorisé

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les porteurs d'actions privilégiées sont en droit de recevoir des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes de 0,1250 \$ par action. Les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions de catégorie A pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions privilégiées émises et en circulation viendront à échéance le 29 mai 2026. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée rachetée à cette date correspondra au moins élevé des deux montants suivants : i) 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date, divisée par le nombre d'actions privilégiées alors en circulation.

Les porteurs d'actions privilégiées peuvent en demander le rachat en tout temps, mais au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les porteurs qui présentent des actions privilégiées aux fins de rachat ont droit à un prix par action correspondant à 96 % du moins élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée moins le coût d'achat pour le Fonds d'une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprend le prix d'achat de l'action de catégorie A, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions privilégiées peut également demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A l'avant-dernier jour ouvrable de mai de chaque exercice (la « date de rachat annuel ») à compter de 2023, à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat annuel.

Émises

	2022	2021 ¹
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions privilégiées rachetables en circulation au 1 ^{er} janvier	3 221 666	-
Émission d'actions privilégiées rachetables	-	3 221 666
Actions privilégiées rachetables en circulation au 30 juin	3 221 666	3 221 666

¹ Pour la période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 30 juin 2021.

Le 21 mai 2021, le Fonds a réalisé un premier appel public à l'épargne de 3 221 666 actions privilégiées à un prix de 10,00 \$ par action pour un produit total brut de 32,2 M\$.

La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission découlant des premiers appels publics à l'épargne de 2021, qui s'élevaient à 909 333 \$, sont présentés à titre de charge dans l'état du résultat global. En 2022, le gestionnaire a versé au Fonds un remboursement de 61 996 \$ lié à la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission découlant du premier appel public à l'épargne de 2021. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission engagés ont été moins élevés que ce qui avait été estimé au moment de l'émission.

Le 30 juin 2022, le cours de clôture des actions privilégiées à la Bourse de Toronto s'élevait à 10,60 \$ par action (10,50 \$ au 31 décembre 2021).

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est constitué de l'actif net attribuable aux porteurs d'unités rachetables. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives et leur rembourser le prix d'émission initial de ces actions le 29 mai 2026;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de gérer la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou leur rembourser du capital.

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS D' ACTIONS

Les distributions sont effectuées trimestriellement pour les actions privilégiées et mensuellement pour les actions de catégorie A. Les dates de clôture des registres sont fixées au dernier jour ouvrable de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les distributions sont payables au plus tard le dixième jour ouvrable du mois suivant.

Pour la période close le 30 juin 2022, le Fonds a déclaré une distribution de 0,40 \$ par action de catégorie A et une distribution à payer de 0,25 \$ par action privilégiée, pour un total respectif de 1 288 731 \$ et de 805 416 \$. En vertu du régime de réinvestissement des distributions du Fonds, les porteurs d'actions de catégorie A peuvent choisir de réinvestir les distributions mensuelles dans des actions supplémentaires de catégorie A du Fonds, lesquelles peuvent être achetées sur le marché libre.

Le 22 juillet 2022, le Fonds a déclaré des distributions de 0,06667 \$ par action de catégorie A le 29 juillet 2022, date de clôture des registres.

7. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, y compris le personnel de direction clé. En contrepartie de ces services, le Fonds verse des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de sa valeur liquidative, compte non tenu des fonds d'investissement gérés par le gestionnaire, taxes applicables en sus. Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion sur ses placements dans des fonds gérés par le gestionnaire. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Ces frais sont calculés et payables mensuellement.

Pour la période close le 30 juin 2022, les frais de gestion ont totalisé 237 486 \$ (58 760 \$ pour la période du 21 mai 2021 au 30 juin 2021). De ce montant, une tranche de 36 990 \$ était à payer au 30 juin 2022 (tranche de 9 \$ au 31 décembre 2021). Il incombe au Fonds de payer toutes les charges se rapportant à son fonctionnement et à l'exercice de ses activités.

b) Frais du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant au cours de la période close le 30 juin 2022 s'est élevée à 1 537 \$ (1 093 \$ pour la période du 21 mai 2021 au 30 juin 2021) et elle comprenait exclusivement des honoraires. Les frais du comité d'examen indépendant payés d'avance au 30 juin 2022 s'élevaient à 858 \$ (néant au 31 décembre 2021).

8. OPÉRATIONS DE PLACEMENT

Les opérations de placement se sont établies comme suit pour les périodes closes les 30 juin :

	2022 \$	2021 ¹ \$
Produit tiré de la vente de placements et d'options	8 859 626	1 042 236
Moins le coût des placements et des options vendus :		
Placements et options, au coût, à l'ouverture de la période	57 936 465	-
Placements acquis et options vendues au cours de la période	7 124 554	62 438 294
Placements et options, au coût, à la clôture de la période	(55 259 412)	(61 391 545)
Coût des placements et options vendus au cours de la période	9 801 607	1 046 749
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements et d'options	(941 981)	(4 513)

¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 30 juin 2021.

Aucun paiement indirect n'a été versé par le Fonds pour la période close le 30 juin 2022 et la période du 21 mai 2021 au 30 juin 2021.

9. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change associé à ses placements en dollars américains, en euros, en francs suisses, en dollars de Hong Kong, en yens japonais et en livres sterling. Pour la période close le 30 juin 2022, le dénouement de certains contrats a entraîné un gain réalisé de 905 286 \$ (néant pour la période du 21 mai 2021 au 30 juin 2021). Le Fonds a conclu les contrats de change à terme suivants avec une banque à charte canadienne notée AA (élevée) par DBRS.

Au 30 juin 2022

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de dollars américains	Date d'échéance	Taux (USD/CAD)	Juste valeur (CAD)
29 596 109	(23 550 000)	15 juill. 2022	0,79571	(717 883)
(3 294 304)	2 543 000	15 juill. 2022	0,77194	(20 908)
26 301 805	(21 007 000)			(738 791)
Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de francs suisses	Date d'échéance	Taux (CHF/CAD)	Juste valeur (CAD)
1 750 866	(1 352 000)	15 juill. 2022	0,77219	(73 288)
(224 946)	173 000	15 juill. 2022	0,76907	8 471
1 525 920	(1 179 000)			(64 817)
Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) d'euros	Date d'échéance	Taux (EUR/CAD)	Juste valeur (CAD)
7 733 623	(5 753 000)	15 juill. 2022	0,74389	(32 105)
(720 725)	533 000	15 juill. 2022	0,73953	(1 251)
(616 501)	457 000	15 juill. 2022	0,74128	384
6 396 397	(4 763 000)			(32 972)

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

30 juin 2022 et 2021

Au 30 juin 2022 (suite)

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de livres sterling	Date d'échéance	Taux (GBP/CAD)	Juste valeur (CAD)
2 221 676	(1 413 000)	15 juill. 2022	0,63601	7 204
(284 631)	183 000	15 juill. 2022	0,64294	2 169
(311 751)	199 000	15 juill. 2022	0,63833	124
1 625 294	(1 031 000)			9 497

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de dollars de Hong Kong	Date d'échéance	Taux (HKD/CAD)	Juste valeur (CAD)
1 020 928	(6 388 000)	15 juill. 2022	6,25705	(27 345)
(112 873)	688 000	15 juill. 2022	6,09535	28
908 055	(5 700 000)			(27 317)

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de yens japonais	Date d'échéance	Taux (JPY/CAD)	Juste valeur (CAD)
2 042 420	(217 916 000)	15 juill. 2022	106,69500	(26 259)
2 042 420	(217 916 000)			(26 259)

Au 31 décembre 2021

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de dollars américains	Date d'échéance	Taux (USD/CAD)	Juste valeur (CAD)
38 599 926	(30 630 000)	14 janv. 2022	0,79352	(145 860)
(2 192 707)	1 704 000	14 janv. 2022	0,77712	(37 212)
36 407 219	(28 926 000)			(183 072)

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de francs suisses	Date d'échéance	Taux (CHF/CAD)	Juste valeur (CAD)
4 422 762	(3 241 000)	14 janv. 2022	0,73280	(77 583)
4 422 762	(3 241 000)			(77 583)

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) d'euros	Date d'échéance	Taux (EUR/CAD)	Juste valeur (CAD)
6 124 262	(4 283 000)	14 janv. 2022	0,69935	(45 090)
1 906 489	(1 316 000)	14 janv. 2022	0,69027	10 887
8 030 751	(5 599 000)			(34 203)

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de dollars de Hong Kong	Date d'échéance	Taux (HKD/CAD)	Juste valeur (CAD)
880 323	(5 433 000)	14 janv. 2022	6,17160	(1 064)
880 323	(5 433 000)			(1 064)

Au 31 décembre 2021 (suite)

Achats (ventes) de dollars canadiens	Achats (ventes) de yens japonais	Date d'échéance	Taux (JPY/CAD)	Juste valeur (CAD)
2 322 715	(209 783 000)	14 janv. 2022	90,31800	15 605
2 322 715	(209 783 000)			15 605

10. OPTIONS

Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes ou des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu supplémentaire. Le Fonds avait les options d'achat suivantes :

Au 30 juin 2022

Sous-jacent	Nombre de contrats ¹	Date d'échéance	Monnaie	Prix d'exercice par contrat	Prime reçue (CAD)	Juste valeur (CAD)
Albemarle Corp.	13	15 juill. 2022	USD	230,00	7 249	(3 640)
Albemarle Corp.	13	15 juill. 2022	USD	240,00	4 186	(1 715)
Constellation Energy Corp.	24	15 juill. 2022	USD	65,00	2 314	(1 467)
Enbridge Inc.	52	19 août 2022	CAD	58,00	2 236	(2 080)
Enbridge Inc.	50	15 juill. 2022	CAD	60,00	3 100	(99)
NextEra Energy Inc.	34	15 juill. 2022	USD	77,50	2 613	(7 768)
ON Semiconductor Corp.	55	15 juill. 2022	USD	53,00	15 162	(8 319)
Union Pacific Corp.	16	15 juill. 2022	USD	222,50	2 555	(2 677)
	257				39 415	(27 765)

¹ Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

Au 31 décembre 2021

Sous-jacent	Nombre de contrats ¹	Date d'échéance	Monnaie	Prix d'exercice par contrat	Prime reçue (CAD)	Juste valeur (CAD)
NextEra Energy Inc.	22	21 janv. 2022	USD	97,50	1 392	(904)
ON Semiconductor Corp.	41	21 janv. 2022	USD	75,00	3 622	(2 723)
Prologis Inc.	21	21 janv. 2022	USD	175,00	2 590	(3 188)
Roper Technologies Inc	6	21 janv. 2022	USD	500,00	2 136	(3 757)
	90				9 740	(10 572)

¹ Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

11. PRÊT DE TITRES

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et certaines de ses sociétés affiliées). La valeur de marché globale des titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou un de ses organismes, ou encore par un organisme supranational accepté, selon la définition du Règlement 81-102. Au 30 juin 2022, la valeur de marché des titres prêtés et la garantie correspondante s'élevaient respectivement à 34 015 \$ et à 35 755 \$ (néant au 31 décembre 2021). Le revenu tiré du prêt de titres est présenté dans l'état du résultat global, déduction faite des frais liés au prêt de titres revenant au dépositaire du Fonds, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et à certaines de ses sociétés affiliées). Le tableau suivant présente le détail du revenu tiré du prêt de titres.

	2022 \$	2021 ¹ \$
Pour les périodes closes les 30 juin		
Revenu brut tiré du prêt de titres	1 028	-
Frais liés au prêt de titres	(308)	-
Revenu net tiré du prêt de titres	720	-
Retenues d'impôts sur le revenu tiré du prêt de titres	(18)	-
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	702	-

¹ Pour la période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 30 juin 2021..

Pour la période close le 30 juin 2022, les frais liés au prêt de titres ont représenté 30,0 % du revenu brut tiré du prêt de titres.

12. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2022 et regroupe les titres par secteur d'activité. Le tableau suivant présente les titres détenus par le Fonds par secteur d'activité au 31 décembre 2021. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

Au	31 décembre 2021
Secteur d'activité	% du portefeuille
Services de communication	6,8
Consommation discrétionnaire	2,3
Énergie	6,7
Industrie	36,5
Technologies de l'information	3,6
Matériaux	10,7
Immobilier	8,7
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	4,9
Services aux collectivités	19,8
Total	100,0

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en rééquilibrant régulièrement le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement. Le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des contraintes de placement, des directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le portefeuille se compose d'actions inscrites à la cote d'une bourse canadienne, américaine ou mondiale.

a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison des fluctuations de cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'elles soient causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant les instruments échangés sur un marché ou un secteur. Tous les titres et dérivés présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire cherche à atténuer ce risque par une sélection minutieuse des titres et des dérivés respectant les paramètres de la stratégie de placement. Exception faite des options vendues, le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à la juste valeur de ces instruments. Aucune option de vente assortie d'une couverture en espèces n'était en cours au 30 juin 2022. Aucun risque supplémentaire ne découle des options d'achat couvertes vendues.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix par ses placements dans des actions et des options. Au 30 juin 2022, si le cours de ces titres avait augmenté de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A aurait augmenté d'environ 5,2 M\$, ou 25,0 % (environ 6,4 M\$, ou 19,8 % au 31 décembre 2021). De même, si le cours de ces titres avait diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A aurait diminué d'environ 5,3 M\$, ou 25,3 % (environ 6,5 M\$, ou 20,0 % au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements qu'elle a contractés avec le Fonds. Le Fonds n'était pas exposé à un risque de crédit important au 30 juin 2022. La valeur comptable des revenus à recevoir représente le risque de crédit maximal, étant donné qu'il sera réglé à court terme.

Toutes les opérations sur titres sont réglées à la livraison en ayant recours à des courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'est effectuée qu'après la réception du paiement par le Fonds. L'opération échoue si l'une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire (voir la note 11). Le risque de crédit associé à ces opérations est considéré comme minime, puisque toutes les contreparties ont une notation suffisante et approuvée, et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Le Fonds est également exposé au risque de crédit pour un montant correspondant aux gains latents sur les contrats de change à terme (note 9) conclus avec une banque à charte canadienne notée AA (élevée) par DBRS.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque de liquidité par ses rachats mensuels et annuels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. En ce qui concerne les rachats mensuels et annuels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat et dispose de 10 jours ouvrables après la date de rachat pour régler les rachats, ce qui donne le temps au gestionnaire de vendre les titres, quoiqu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable. Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation le 29 mai 2026 à cette date, à moins de prorogation.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, l'échéance des autres passifs financiers du Fonds était de moins de trois mois.

d) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'instruments financiers libellés dans une autre devise que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation de l'information financière du Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Le Fonds détient de la trésorerie et des actions qui sont principalement libellées en dollars américains et en euros et, dans une moindre mesure, en francs suisses (CHF), en yen japonais (JPY), en dollars de Hong Kong (HKD) et en livres sterling (GBP). Le risque de change du Fonds est presque entièrement couvert au moyen de contrats de change à terme. Les tableaux ci-après présentent les placements libellés en devises du Fonds et leurs couvertures de change au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, en dollars canadiens. Le tableau indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'unités rachetables du Fonds, d'une variation de 5 % de la devise par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables restant constantes. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

30 juin 2022 et 2021

	Placements et options \$	Trésorerie et autres montants à recevoir \$	Contrats de change à terme (note 9) \$	Exposition totale à la devise \$	Incidence sur l'actif net \$	Incidence sur l'actif net (%)
Au 30 juin 2022						
Livre sterling	1 610 704	11 206	(1 615 797)	6 113	306	-
Euro	6 496 387	29 717	(6 429 369)	96 735	4 837	0,02
Dollar de Hong Kong	935 011	2	(935 372)	(359)	(18)	-
Yen japonais	1 917 833	-	(2 068 679)	(150 846)	(7 542)	(0,04)
Franc suisse	1 512 846	4 079	(1 590 737)	(73 812)	(3 691)	(0,02)
Dollar américain	26 581 468	181 852	(27 040 596)	(277 276)	(13 864)	(0,07)
	39 054 249	226 856	(39 680 550)	(399 445)	(19 972)	(0,11)
	Placements et options \$	Trésorerie et autres montants à recevoir \$	Contrats de change à terme (note 9) \$	Exposition totale à la devise \$	Incidence sur l'actif net \$	Incidence sur l'actif net (%)
Au 31 décembre 2021						
Livre sterling	-	1 600	-	1 600	80	-
Euro	8 103 743	6 133	(8 064 954)	44 922	2 246	0,01
Dollar de Hong Kong	954 449	2	(881 386)	73 065	3 653	0,01
Yen japonais	2 151 196	-	(2 307 110)	(155 914)	(7 796)	(0,02)
Franc suisse	4 615 221	1 078	(4 500 345)	115 954	5 798	0,02
Dollar américain	37 442 995	74 301	(36 590 291)	927 005	46 350	0,14
	53 267 604	83 114	(52 344 086)	1 006 632	50 331	0,16

e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Il s'agit des obligations, des instruments du marché monétaire, des placements à court terme, des débentures, des prêts hypothécaires et des autres titres porteurs de revenu, dont la valeur augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent. Le Fonds n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

13. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement, soit indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Les données non observables. Il y a peu ou aucune opération sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement ou fasse des estimations, et ce, dans une large mesure.

Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel appartient un instrument financier est établi en fonction du niveau le plus bas auquel est classée une donnée significative dans l'évaluation de la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs et passifs à la juste valeur au 30 juin 2022				
Actions	50 105 610	-	-	50 105 610
Fonds d'investissement	2 836 885	-	-	2 836 885
Contrats de change à terme (gains)	-	18 380	-	18 380
Contrats de change à terme (pertes)	-	(899 039)	-	(899 039)
Options vendues	(27 765)	-	-	(27 765)
Total	52 914 730	(880 659)	-	52 034 071

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2021				
Actions	62 015 702	-	-	62 015 702
Fonds d'investissement	3 171 925	-	-	3 171 925
Contrats de change à terme (gains)	-	26 491	-	26 491
Contrats de change à terme (pertes)	-	(306 808)	-	(306 808)
Options vendues	(10 572)	-	-	(10 572)
Total	65 177 055	(280 317)	-	64 896 738

Les actions privilégiées émises et en circulation au 30 juin 2022 affichaient un prix de rachat par action de 10,00 \$ (10,00 \$ au 31 décembre 2021) et un cours de clôture à la TSX de 10,60 \$ (10,50 \$ au 31 décembre 2021).

Aucun actif ou passif financier n'a été transféré d'un niveau à un autre au cours de la période close le 30 juin 2022.

Comme le Fonds est entré en activité le 21 mai 2021, aucun actif ou passif financier n'a été transféré d'un niveau à un autre au cours de la période close le 31 décembre 2021.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des revenus à recevoir, des distributions à payer, des dettes et charges à payer, et des impôts sur le revenu à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas il est classé au niveau 3.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1, car les titres sont négociés activement et un prix fiable est observable. Les actions du Fonds ont généré une perte nette réalisée et une variation de la perte latente de 10 320 892 \$ pour la période close le 30 juin 2022 (gain de 1 431 030 \$ pour la période du 21 mai 2021 au 30 juin 2021).

b) Fonds d'investissement

Les placements du Fonds dans des fonds d'investissement sont classés au niveau 1, puisque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Les placements du Fonds dans des fonds d'investissement ont entraîné une perte nette réalisée et une variation nette de la perte latente de 310 873 \$ pour la période close le 30 juin 2022 (perte de 15 649 \$ pour la période du 21 mai 2021 au 30 juin 2021).

c) Options

Les options vendues du Fonds sont classées au niveau 1, car leur valeur est fondée sur des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs. Le gain net réalisé et la variation du gain latent sur les options ont été de 104 512 \$ pour la période close le 30 juin 2022 (perte de 286 \$ pour la période du 21 mai 2021 au 30 juin 2021).

d) Contrats de change à terme

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme, lesquels sont des ententes conclues entre deux parties visant l'achat et la vente de devises à une date future et à un prix déterminé d'avance. La juste valeur de ces contrats fluctue en raison des variations des taux de change. La valeur des contrats à terme correspond à la valeur qui serait réalisée si ces contrats étaient dénoués à la date de présentation de l'information financière, et la variation de la juste valeur est comptabilisée à titre de gain ou de perte latent. Au dénouement d'un contrat, le Fonds inscrit un gain ou une perte réalisé d'un montant équivalant à l'écart entre la valeur du contrat au moment où il a été conclu et sa valeur au moment où il a été dénoué. Les contrats de change à terme sont classés au niveau 2. Le gain net réalisé et la variation du gain latent sur les contrats de change à terme ont été de 304 944 \$ pour la période close le 30 juin 2022 (perte de 829 531 \$ pour la période du 21 mai 2021 au 30 juin 2021).

14. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds a conclu des accords de règlement de devises et de compensation par novation pour les contrats de change à terme qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour l'état de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs financiers du Fonds faisant l'objet d'accords de compensation, de conventions-cadres de compensation exécutoires et d'autres accords semblables. Ceux-ci sont classés par type d'instrument financier au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022

	Montants pouvant faire l'objet d'une compensation			
	Actifs/passifs financiers comptabilisés, montants bruts	Actifs/passifs financiers présentés à l'état de la situation financière, montants nets	Instruments financiers pouvant faire l'objet d'une compensation	Montant net
Actifs et passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	18 380	18 380	(18 380)	-
Passifs dérivés	(899 039)	(899 039)	18 380	(880 659)
Total	(880 659)	(880 659)	-	(880 659)

Au 31 décembre 2021

	Montants pouvant faire l'objet d'une compensation			
	Actifs/passifs financiers comptabilisés, montants bruts	Actifs/passifs financiers présentés à l'état de la situation financière, montants nets	Instruments financiers pouvant faire l'objet d'une compensation	Montant net
Actifs et passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	26 491	26 491	(26 491)	-
Passifs dérivés	(306 808)	(306 808)	26 491	(280 317)
Total	(280 317)	(280 317)	-	(280 317)

15. PARTICIPATION DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement donnée par IFRS 10 *États financiers consolidés* et est donc tenu d'évaluer ses placements à la JVRN. Le but premier du Fonds est d'obtenir des fonds d'investisseurs, en vue de fournir à ceux-ci des services de gestion d'investissements et de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement. Il évalue et apprécie également la performance de ses investissements sur la base de la juste valeur. Pour déterminer s'il contrôle un émetteur, le Fonds a évalué ses droits de vote, son exposition à des rendements variables et sa capacité à utiliser ses droits de vote pour influencer sur ces rendements.

Type d'entité structurée	Nature et objectif	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	- Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers et générer des honoraires de gestion pour le gestionnaire du fonds. - Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs.	Placements dans des parts émises par les fonds d'investissement

Les tableaux ci-dessous présentent les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

Au 30 juin 2022

Placement	% de la valeur liquidative ¹	Pays et établissement principal	% de participation
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	5,36	Canada	41,67

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées. Compte non tenu de la valeur des actions privilégiées, la valeur liquidative correspond à 13,67 %.

Au 31 décembre 2021

Placement	% de la valeur liquidative ¹	Pays et établissement principal	% de participation
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	4,90	Canada	45,45

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées. Compte non tenu de la valeur des actions privilégiées, la valeur liquidative correspond à 9,76 %.

Le Fonds peut demander le rachat des parts du fonds d'investissement ci-dessus ou les vendre au cours de n'importe quel jour ouvrable.

16. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2021, le Fonds disposait de reports prospectifs de pertes en capital de 2 657 968 \$. Les pertes en capital peuvent être reportées sur une période indéterminée.

Au 31 décembre 2021, le Fonds n'avait aucun report prospectif de pertes autres qu'en capital à utiliser à des fins fiscales.

Au 30 juin 2022, le Fonds avait comptabilisé des impôts à payer de 2 716 \$ en raison des revenus étrangers excédentaires (déduction faite des crédits pour impôts étrangers) qu'il a générés au cours de la période. Pour l'année d'imposition close le 31 décembre 2021, le Fonds a versé des impôts sur le revenu de 38 784 \$ qui s'expliquent par les revenus étrangers excédentaires.

17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 17 août 2022, le Fonds a réalisé une émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, à un prix respectif de 8,95 \$ et de 10,00 \$ par action, pour un produit brut d'environ 9,7 M\$.